



# JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1838.

---

## CINQUIÈME LETTRE

Sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme,  
par Fulgence FRESNEL.

---

A M. STANISLAS JULIEN.

Djeddah, février 1838.

Monsieur,

J'ai trouvé dans mon maître d'ehhkili quelques-unes des qualités précieuses que j'avais rencontrées, au Caire, dans mon maître d'arabe, viz de l'intelligence, de la véracité, un cœur droit et aimant. Le parallèle ne va pas plus loin, car le schaykh Mouhammad est un docteur plein de mansuétude, et Mouhsin un véritable enfant de

l'Arabie, un Schanfara (moins le talent poétique), qui enrage de ne pas avoir la science et les ressources des nations civilisées, mais qui ne s'en servirait, s'il les possédait, que pour faire une guerre sans quartier à tous les intrus, Anglais, Osmanlis, etc. Sa mère est une Bédouine de la région thurifère, et son père est un de ces pirates qui infestaient naguère toutes les côtes de la Péninsule, et que les Anglais ont mis à la raison. Voilà l'homme dont j'extrait tous les jours des noms substantifs et adjectifs, pronoms, verbes, et, qui pis est, des conjugaisons, comme s'il en pleuvait. Ce sont les conjugaisons qui nous désespèrent.

Je suis très-certain qu'il n'y a pour le hhimyarique, comme pour toute langue sémitique, qu'une seule conjugaison, en ce sens, que les mêmes affirmatives et les préformatives indiquent les mêmes personnes des mêmes temps, nombres et genres dans tous les verbes, ou presque tous. Mais il n'en est pas moins vrai que je n'ai pas encore trouvé dans cet idiome deux verbes qui puissent se conjuguer l'un sur l'autre par la simple substitution des radicales du second aux radicales du premier. Cela tient, 1° à ce que nous avons six voyelles (au lieu de trois, nombre des voyelles arabes), et que les voyelles des lettres radicales jouent un rôle très-important dans la conjugaison du verbe ehkili; 2° à ce que nous avons un grand nombre de lettres infirmes : vous savez que nous appelons ainsi les lettres qui, dans certains cas, se transforment en

d'autres lettres par une nécessité euphonique. Cette nécessité euphonique, qui est bien claire à mes oreilles dans l'arabe et l'hébreu, ne me paraît pas à beaucoup près aussi claire dans le hhimyarique; ainsi, il me semble que, dans cet idiome, chaque permutation obligée rend le mot un peu plus difficile à prononcer; ce qui ne prouve rien, sinon que mes oreilles ne sont point encore familiarisées avec ses articulations. De là toutes les irrégularités de nos verbes. De là vient que je ne sais pas encore combien il y a de conjugaisons relativement aux voyelles des radicales du prétérit et de l'aoriste.

Je suis peut-être un peu plus avancé relativement aux formes dérivées du verbe trilitère, qui est dans les langues sémitiques le pivot de toute la science étymologique. Je crois pouvoir établir dès à présent :

1° Que la seconde forme, résultant du redoublement de la seconde radicale, forme qui se trouve en hébreu ainsi qu'en arabe, manque dans le hhimyarique; c'est la quatrième (إِفْعَالٌ) qui en tient lieu;

2° Que la troisième et la sixième forme des verbes arabes (مُفَاعَلَةٌ et تَفَاعُلٌ) sont remplacées dans l'hhimyarique par la huitième des Arabes (إِفْتِعَالٌ), ce qui a lieu souvent dans la langue arabe elle-même, où تَقَاتَلُوا signifie la même chose que قَاتَلُوا ou قَاتَلُوا بَعْضٌ بَعْضًا. Je n'ai pas vu d'exemple de la

forme **انفعال** (la septième des Arabes), qui me paraît constamment remplacée ou par le passif des verbes, ou par la huitième des Arabes, ou par celle dont il me reste à parler;

3° Enfin que la dixième et la cinquième des Arabes, **استفعال** et **تفعّل**, me paraissent correspondre à la forme hhimyarique, dont la caractéristique est un **چين** *chin*.

Je ne distingue donc que trois formes dérivées dans le hhimyarique, formes qui correspondent, sous le point de vue purement étymologique, à la quatrième, la huitième et la dixième des Arabes. D'après ce premier aperçu, le hhimyarique serait le plus pauvre de tous les dialectes sémitiques en formes dérivées; mais il est possible qu'une connaissance plus approfondie de cette langue me conduise à en admettre un plus grand nombre.

Vous penserez peut-être qu'avant de vous envoyer un essai de grammaire, j'aurais dû apprendre la langue à part moi. Mais, ainsi que je l'ai dit à M. Mohl, cela supposerait que je compte sur le lendemain; or, dans ce pays-ci, il n'y a point de lendemain pour les Européens. Je suis, Dieu merci, parfaitement exempt d'inquiétude, relativement à l'interruption de mon existence; mais la question n'est pas de savoir si j'ai peur de mourir, la question est de savoir si j'ai chance de vivre : elle est résolue par nos tables de mortalité, et je dois agir en conséquence. On me pardonnera donc, je l'es-

père, la liberté que je prends d'envoyer en Europe les éléments d'une grammaire plutôt qu'une grammaire, et des études au lieu d'un travail.

Je suis très-porté à croire qu'il existe encore des monuments écrits dans la langue de Couûsch; mais en attendant qu'on les trouve et qu'on les déchiffre, je dois représenter les mots de cette langue telle qu'on la parle aujourd'hui à Mirbât et Zhafâr, par un système de caractères emprunté à l'une des langues sémitiques que nous connaissons. A cet effet il semble naturel de choisir l'alphabet de la langue qui a le plus de rapports avec le hhimyarique, et, *a priori* comme *a posteriori*<sup>1</sup>, j'ai tout lieu de croire que c'est l'éthiopien. Cependant je m'en tiendrai à l'alphabet arabe pour plusieurs raisons :

<sup>1</sup> Un savant voyageur, M. Antoine d'Abadie, pendant le court séjour qu'il a fait à Djeddah, a eu la complaisance de me communiquer son Dictionnaire éthiopien de Ludolf (2<sup>e</sup> édit.); et le signor Giuseppe, qui l'accompagnait, m'a permis de consulter sa Grammaire. J'ai trouvé beaucoup plus de différences que je ne m'y étais attendu entre l'éthiopien et l'ehbkili; ainsi la première de ces deux langues a une bien plus forte proportion d'arabe que la seconde, ce qui est précisément l'inverse de ce qu'on aurait pu croire *a priori*. Mais il y a aussi de grandes ressemblances, de ces ressemblances grammaticales qui attestent une origine commune; et la plus frappante, celle qui fait de ces deux idiomes un rameau à part, c'est le ك *kâf*, affirmative de la première personne commune et de la seconde personne masculine du singulier du prétérit; c'est ك *koum* et ك *kèn*, affirmatives des secondes personnes du pluriel de ce même temps; c'est la préséance des dizaines par rapport aux unités dans les noms de nombre; c'est le ; ou ڤ, signe du génitif dans certains cas. Je signalerai en son lieu chacune des ressemblances que j'ai observées.

1° parce qu'il est à l'usage d'un grand nombre de lecteurs européens; 2° parce qu'il est riche de son propre fonds en articulations diverses, et, de plus, comporte l'extension par suite d'un vice radical, vice qui devient vertu dès qu'on veut l'appliquer à d'autres langues que l'arabe. Il suffit, en effet, de multiplier les points diacritiques, pour représenter avec des caractères arabes les articulations étrangères à la langue de Mahomet. C'est ce qu'ont fait avant moi les Persans et les Turcs.

La langue de Zafâr comprend au moins trente-six articulations bien distinctes les unes des autres; je dis *au moins*, parce que je ne fais pas deux lettres du ب *b* et du پ *p*, cette dernière articulation n'ayant lieu que quand le ب se trouve quiescent à la fin d'un mot. Ici, dès le début, se présente une question assez grave.

En principe, et dans l'espèce, une bonne orthographe étymologique serait préférable à celle qui n'a pour but que de représenter les sons de la manière la plus exacte et la plus uniforme; car on n'apprendra pas apparemment le hhimyarique pour le parler, mais bien pour le comparer aux autres langues sémitiques. La meilleure orthographe possible du hhimyarique serait donc celle qui rendrait sensibles tous les rapports existants entre les mots de cette langue et leurs correspondants respectifs de l'hébreu, du chaldéen, etc. Mais de quel droit puis-je imposer une orthographe de ce genre à une langue dont je ne sais que quelques mots?

Quel sera, pour moi comme pour nous, le garant de sa bonté? Je dois donc me borner à peindre les sons, et cela seul offre assez de difficultés; car sur les trente-six articulations que contient la langue hhimyarique, il y en a treize qui sont étrangères à l'arabe, tel qu'on le prononce aujourd'hui dans le Hhidjâz, et dont plusieurs cependant doivent être représentées par les lettres arabes qui leur correspondent sous le point de vue lexicographique. Enfin, après avoir épuisé l'alphabet arabe, il n'est pas indifférent de choisir tel ou tel caractère de cet alphabet, pour représenter telle ou telle consonne particulière au hhimyarique par l'addition d'un ou plusieurs points diacritiques; un mauvais choix pouvant entraîner de graves erreurs dans les rapprochements auxquels l'invasion de cette vieille langue doit nécessairement donner lieu.

Je ne suis pas certain d'avoir bien résolu le problème de l'alphabet harmonique qu'il s'agissait de créer; mais, telle qu'elle est, ma solution a obtenu l'assentiment de Mouhhsin, qui, sans être un lettré, connaît parfaitement la valeur des lettres arabes, ayant lu à plusieurs reprises l'Alcoran d'un bout à l'autre. Pour la première fois de sa vie, et le premier entre ses compatriotes, il a pu lire assez couramment un texte écrit dans la langue de sa mère, et j'avoue que j'ai joui de son ravissement.

Ainsi que je viens de le dire, plusieurs des lettres communes aux deux langues (sous le point de vue lexicographique) se prononcent très-différemment

dans l'une et dans l'autre; c'est au point que je ne voulais pas, au commencement, les considérer comme lettres communes. Je niais l'identité, quoiqu'elle ne fit pas la matière d'un doute pour mon précepteur; mais enfin j'ai dû la reconnaître par la comparaison des mots très-évidemment communs aux deux langues.

Voici notre alphabet :

أ ب ت ث ج چ ح خ د ذ ر ز س ش س ش س ص  
ض ص ط ظ ع غ ف ق ك ل م ن و ع ی و

M. de Sacy a très-bien expliqué ce que c'est que la consonne <sup>أ</sup> *alif hamzé* ou *hamzah*. Cette articulation se retrouve dans toutes les langues sans que l'on s'en doute. Ainsi, quand nous disons d'un mot français qu'il commence par une voyelle, cela veut dire qu'il commence par un *hamzah* (c'est-à-dire par une consonne), et ce *hamzah* ne disparaît que lorsque le mot qui est censé commencer par une voyelle se trouve précédé d'un autre mot terminé par une consonne articulée; dans ce cas il y a ce que l'on appelle *liaison* en français (et *wassl* en arabe), et le *hamzah* est remplacé par la dernière lettre du mot précédent. Ainsi les voyelles ne peuvent pas plus se passer des consonnes que les consonnes des voyelles. L'analyse très-délicate qui décompose une syllabe simple en consonne et voyelle, est admise par notre esprit sur le témoignage de nos

oreilles, mais les deux éléments ne peuvent pas être présentés séparément par la voix; quand nous disons, par exemple, que *sa* se compose d'un sifflement suivi de la voyelle *a*, nous pouvons bien, à la rigueur, faire entendre le sifflement de l's sans le secours d'une voyelle, mais nous ne pouvons pas faire entendre la voyelle *a* indépendamment de toute consonne, et quand nous nous efforçons de le faire, nous remplaçons réellement la consonne *s* par la consonne hamzah. Si l'on disait à un Arabe que *س* se compose de *س* et de *أ*, il nierait à coup sûr la proposition, et il aurait raison, parce que *س* est autre chose que *سأ*. Cependant cette proposition est reçue dans toutes nos écoles sans la moindre opposition. Dans la syllabe *ba*, il est impossible de faire entendre isolément la consonne, en sorte qu'aucun des deux éléments ne peut être présenté séparément. Une conséquence nécessaire du fait que je viens d'établir, c'est que l'écriture syllabique a dû précéder l'écriture alphabétique. Quant à la valeur de l'*أ* considéré comme lettre de prolongation, j'en parlerai en traitant des voyelles.

Les lettres *ب* *b*, *ت* *t*, *ث* *th*, *ج* *gu*, se prononcent comme en arabe, avec cette différence que le *ب* *b* devient *پ* *p* à la fin des mots. Exemple : *أب* ou *أيب*; prononcez *ip*, père. Le *ث* *th* est identique avec le *th* des mots anglais *thick*, *thin*, et essentiellement distinct du *th* des mots anglais *there*, *those*. Le *ج* *guim* se prononce dans le Hhidjáz

comme le *gu* des mots français *guérir*, *guignon*, et c'est ainsi qu'il faut prononcer cette lettre en ehkili. Si j'écris *hhidjáz* au lieu de *hhiguiáz*, c'est uniquement pour me conformer à l'orthographe reçue. En Égypte on dirait *hhigáz*, ce qui est fort différent.

Le ج *dzím*, qui ne me paraît être qu'une annexe ou un lieutenant du ج, se prononce presque comme *dz* ou *dj*. Exemple : جلد *hhidjol*, sourcils, pluriel de جلد *hhaguil*; غي *ghodzi*, duel de غي *ghèqu'*, homme (رجلة); غيت *ghodzèt*, fille (رجلة).

Les lettres ح . خ . د . ذ . ر . ز . ont la même valeur en arabe et en ehkili. On est convenu en Europe de rendre la première par *hh* et la seconde par *kh*. Le *ch* du mot allemand *sprach* peut donner une idée du *hha*, et la *jota* espagnole ou le *ch* de *ich* dans la Suisse allemande, rend assez bien le *kha*. Le د *dál* est notre *d*, et le ذ *dhál* identique avec le *th* des mots anglais *there*, *those*. Le ر *rá* est notre *r*, et le ز *záy* ou *zayn* notre *z*.

Le ژ est une des trois lettres dont la prononciation détruit la symétrie du visage.

Toutes les langues que j'ai étudiées en Europe ont cela de commun, qu'on peut et doit les parler sans contorsions. Ainsi, lorsqu'un homme s'exprime en anglais, en russe, en arabe ou en chinois, si l'on conçoit la figure de l'orateur coupée de haut en bas par le plan que déterminent ces trois points, le milieu des lèvres, le sommet de la tête et le milieu de la nuque, les mouvements de ses organes vo-

caux seront exactement les mêmes de chaque côté de ce plan à chaque instant de son discours. Il n'en est pas toujours ainsi dans la langue elihkili ou hhimyarique. Elle a des articulations qui exigent que la langue et la lèvre inférieure se portent à droite, d'où résulte une grimace que Mouhhsin lui-même trouve fort ridicule, parce qu'il a voyagé. Assurément, quand la reine de Saba prononçait le *س*, le *ژ* ou le *ض*, sa beauté devait en souffrir. M. Antoine d'Abadie, à qui je faisais remarquer ce phénomène, eut, ainsi que moi, l'idée de demander à Mouhhsin s'il n'y avait point dans son pays des gens qui, pour prononcer ces trois lettres, tournassent la langue du côté gauche. Notre Bédouin lui assura, comme il me l'avait assuré à moi-même, qu'on n'avait jamais vu d'exemple d'une pareille *gaucherie*; et cette question, éminemment philosophique, ne lui parut que bouffonne. Là-dessus, M. d'Abadie me dit d'un air pensif qui doublait la valeur du trait : « Je ne désespère pas de trouver, dans l'intérieur de l'Afrique, une langue qui se parle du côté gauche. »

Pour rendre le son du *ژ*, il faut chercher à prononcer un *z*, en portant l'extrémité de la langue sous les molaires supérieures du côté droit. Exemples : *ژيش* *zisch*, de son père; *صيرى* *ssouyzi*, il a prié. Ce qu'il y a de curieux, c'est que cette articulation barbare tient lieu de la plus douce consonne qui soit au monde, le *J lām*, c'est-à-dire l'*l*, et ne

la remplace que par euphonie (euphonie hhimyarique, bien entendu). En effet, *ژيش* est pour *لِيش* *lisch*, mot qui en renferme trois, et correspond à l'arabe *لِأَبِيهِ*, à son père, ou de son père. Le *ژ*, lieutenant du *ل*, indique la possession ou le génitif, ou, plus généralement, la dépendance, (comme le *ژ* en éthiopien, et je crois dans les mêmes circonstances); le *ي* est ce qui reste du mot *إِب* *ip*. père, et le *ش* est le pronom affixe de la troisième personne masculine du singulier. Dans *صِيْزِي* *ssouyzi*, qui a pour racine *صَلَوْتُ* *ssalót*, orient ou prière, le *ي* suivi du *ژ*, tient lieu d'un double *ل* *lám*; c'est le mot *صَلَّى*, il a prié; avec d'autres voyelles que les voyelles arabes de ce mot: c'est *صَلَّى* *ssoulli* au lieu de *صَلَّى* *ssallá*. Dans le *ي* qui remplace le premier *ل* *lám*, on aperçoit une tendance aux *ll* mouillées. Cependant, après le son de la voyelle *ou* (ـُ), je n'entends que celui du *ي*, consonne pure, comme l'*y* du mot *yeux*, et ensuite une espèce de *z* ou de *dhâl* qui, pour mes oreilles, n'a aucun rapport avec l'*l*. Moubhsin, qui est beaucoup plus pirate que grammairien, ne se doutait pas que cette lettre *ژ* pût tenir lieu d'un *lám* (*ل*), et maintenant il en est parfaitement convaincu; mais comme le rapport acoustique qui doit exister entre ces deux articulations échappe complètement à nos sens, je n'ai pas voulu représenter la nouvelle articulation

par un *J* avec addition d'un point, de peur qu'on ne s'imaginât que le son de l'une a quelque ressemblance avec celui de l'autre.

Au reste le *ǰ* n'est pas le seul remplaçant du *J*; car le *و* *wâw* se substitue aussi à cette lettre, et cela en français comme en ehkili; de sorte que je ne sais pas si nous avons raison de l'appeler *liquide*. Exemples du remplacement de *l* par *u* en français : *Paume* pour *palme*, *marteau* pour *martel*. On peut même dire qu'en français comme en ehkili, la voyelle suivie de l'articulation *l*, c'est-à-dire le groupe *al* ou *el* se trouve remplacé par la voyelle *o*, quoique assurément il soit difficile de rendre compte de cette substitution. En voici des exemples pris dans l'ehkili : *كوب* *kob*, chien, est évidemment pour *كَلْب*, comme *paume* pour *palme*; *أون* *ôf*, mille, est bien certainement pour *ألف* *alf*. Je constate le fait en Orient et en Occident, mais je n'en vois pas la raison physique. Observons, en passant, que le *ب* *b* est aussi une lettre infirme; nous l'avons vu disparaître dans le mot complexe *زَيْبِش*, qui est pour *زَيْبِش* *zi-ibsch*, de son père; la même lettre *ب* disparaît dans *كوي* *koy*, mon chien, qui est pour *كوبي* *kobi*, sans qu'il me soit possible de dire pourquoi. On voit déjà que le chapitre des lettres infirmes sera bien long en ehkili. Quelques personnes partiront peut-être de là pour déclarer que la langue hhimyrique, considérée

dans son état actuel, n'est plus qu'un patois informe; mais cette conclusion serait extrêmement injuste, car nous voyons dans l'hébreu des infirmités de ce genre, dont l'arabe vulgaire est exempt. Ainsi, dans tous les dialectes de l'arabe, le *noûn* du mot بنت *bint* ou *bént*, fille, se fait entendre très-distinctement, et pourtant ce même *noûn* avait déjà disparu de l'hébreu au temps de David et de Salomon, peut-être même bien avant leur époque, puisqu'on disait chez les Juifs בַּת *bath*, fille, et non pas בְּנֵת *beneth*, et que *bath* est bien certainement pour *beneth*; témoin בָּנוֹת *bânôth*, filles. On ne peut donc rien inférer de ces transformations ou suppressions de quelques lettres relativement au rang d'ancienneté de telle ou telle langue; elles prouvent seulement, et ne peuvent servir qu'à mettre en évidence une idiosyncrase des organes vocaux et acoustiques de certaines races d'hommes. A quoi tient-il que dans la langue des îles Sandwich on peut toujours remplacer un *t* par un *k*, et réciproquement? A quoi tient-il que dans le bhimyarique et l'éthiopien le *kâf* remplace le *ta* des autres langues sémitiques, comme affirmative de la première personne du singulier du prétérit? Je me borne donc, pour le moment, à constater ce fait, qu'une série de phénomènes, en apparence arbitraires, peut se rencontrer et se rencontre effectivement chez des peuples qui n'ont eu aucun rapport les uns avec les autres, et à des trente et quarante siècles d'inter-

valle. Notez bien que je ne révoque point en doute la haute antiquité de la langue arabe : je trouve au chapitre x de la Genèse un certain Almodad parmi les fils de Joctan; or, dans ce nom, *al* est sans aucun doute l'article arabe. Il est même très-possible que la langue des Arabes Bédouins soit aussi ancienne que la langue de Cousch et celle de Canaan; et si j'ai quelque raison de regarder le hhimyarique comme la plus ancienne du monde, c'est que les Arabes eux-mêmes, c'est-à-dire les enfants de Maadd, fils d'Adnân, reconnaissent la priorité des enfants de Ckabhtân ou Joctan, et que ceux qui parlent aujourd'hui l'ehhkili prétendent aux plus beaux arbres généalogiques de toute l'Arabie. Dans la région thurifère, dès qu'un enfant commence à parler, on lui fait dire : « Je suis un tel, fils d'un tel, etc. » en se bornant d'abord à deux ou trois générations; et à mesure que l'enfant grandit et que sa mémoire se fortifie, on lui fait apprendre de nouveaux noms. Les bons généalogistes remontent jusqu'à soixante et soixante-dix générations, ce qui représente environ deux mille ans, et cela *sans sortir de l'Arabie Heureuse*. Je reviens à notre alphabet.

Le *س* *sin* est une *s*, et le *ش* *schîn* est notre *ch*, comme en arabe. Je représente toujours cette dernière articulation par la combinaison *sch*, d'après l'exemple donné par M. de Sacy.

Le *سین* *chîn* avec trois points en dessous, est en quelque sorte un *ch* enfantin. On l'obtiendra en

appuyant l'extrémité de la langue contre les incisives de la mâchoire inférieure, et cherchant à prononcer notre *ch* sans changer la position de la langue. Exemples : *شوم* *choûm*, soleil; on croit entendre *sioûm*; *شعر* *chîro*, nombril; *لشینی* *lichîn*, langue, etc. C'est un terme moyen entre l'articulation du *ch* et celle de la sifflante *s*.

Le *ش* *tchîn* ou *tsîn* représente à peu près la double articulation *tch* ou la triple articulation *tsy*, mais sans aucun effort insolite des organes de la parole. Son usage me paraît borné aux affirmatives des prétérits au duel. Exemples : *زجدشینی* *zégudétsî*, nous avons pris (à deux); *تاشینی* *tétsî*, vous avez mangé tous les deux ou toutes les deux. Peut-être faut-il l'étendre aux pronoms personnels du nombre duel.

Le *س* *sîn* ou *sthîn* avec un seul point en dessous, est une des trois lettres qui se prononcent du côté droit de la bouche. Pour l'obtenir, il faut porter l'extrémité de la langue sous les molaires droites de la mâchoire supérieure, et la langue restant dans cette position, chercher à faire entendre une *s* ou le *th* anglais (les deux efforts produisent le même résultat). Exemples : *عسیرت* *écîret*, dix; *سیتوت* *sthiyôth*, moustaches; *سفور* *sthfôr*, cils. Le son a plus d'analogie avec celui du *th* anglais dans *thik* qu'avec toute autre articulation.

Le *ص* *ssâd* n'a pas la même emphase en ehh-

kili qu'en arabe, mais il est bien plus fortement sifflé. De fait, il n'y a rien dans l'alphabet ehkili qui ressemble à l'emphase des lettres arabes ص, ض, ط, ظ; mais il y a autre chose qui tient lieu de cette emphase, et que je trouve beaucoup plus difficile à rendre. Le véritable écueil de cet alphabet, pour des organes européens, est dans les lettres ص, ض, ط, ظ et ق. Elles ont toutes cela de commun, qu'elles exigent un certain gonflement des amygdales, et sont, pour ainsi dire, *crachées* par une émission violente et subite de l'air comprimé dans le larynx. Le *ssâd* ص peut être représenté (conventionnellement) par *ss*, le ض par *ttch* ou *tss*, le ط par *tt*, le ظ par *th* et le ق par *ck*; mais, à moins d'avoir ouï parler l'amharique (*amara*) ou éthiopien moderne, on ne peut pas deviner ce que j'entends ici par *tt* ou *ck*. Du reste j'ai connu un Européen, M. Samuel Gobat, qui prononçait ces deux dernières avec la plus grande facilité. Exemple du *ssâd*: صَلَوَاتُ *ssolot*, prière ou orient. Exemple du *ttchâd* ou *tssâd*: شَيْبِي *ttchin* ou *tssîn*, scorpion; شُجِي *schoutssi*, il a bu. Comme ce dernier mot me paraît correspondre à la racine שָׁחַת *schatha*, qui, en hébreu, en chaldéen, en syriaque et en éthiopien, signifie *boire*, j'ai hésité sur la question de savoir si je devais représenter la consonne en question par le caractère ܘ ou le caractère ܘܢ, avec addition de points diacritiques; mais elle appartient trop évidemment à la classe des lettres nommées *empha-*

*tiques*, pour qu'il me soit permis de la rapprocher d'une lettre aussi douce que le **ث** *tha* (ث). Relativement à la prononciation ehhkili, on pourrait appeler *explosives* les lettres que M. de Sacy nomme très-bien *emphatiques*, relativement à la prononciation arabe. (Le **ض** ehhkili, dont nous allons parler tout à l'heure, n'est point compris dans cette catégorie). Quant à la lettre **ط** *ttha*, elle me représente deux articulations, celle du **ت** et celle du **ث**, ou *th* anglais des mots *thick*, *thin*, plus l'explosion. Exemple : **غَيْط** *ghétth*, haine, qui est bien évidemment le même mot que **غَيْظ**, courroux, en arabe, et dans lequel il faut, après la voyelle, émettre avec violence un *t* suivi de l'articulation *th*, ou du **θ** *thíta* grec.

Le **ض** ehhkili n'a presque point de rapport avec le **ض** arabe. C'est la troisième des lettres qui se prononcent du côté droit de la bouche. Pour l'obtenir, il faut, comme pour le **ژ** et le **س**, porter l'extrémité de la langue sous les molaires supérieures de droite, et la langue restant dans cette situation, chercher à faire entendre la double articulation *ts*, sans gonflement du larynx ni explosion forcée. Exemple : **أَرْض** *érts*, terre. Cet exemple prouve suffisamment et l'utilité et les difficultés d'un alphabet harmonique.

Le **چ** *chtsád* n'a d'extraordinaire que l'accumulation des articulations dans une seule lettre; du reste il n'est pas plus difficile à prononcer que le

*chtcha* des Russes. Je n'en connais d'autre exemple que le mot *صوء chtsò*, épée; ou plutôt *gladius*, sabre droit à deux tranchants, où Mouhhsin ne veut voir qu'une seule lettre avant la voyelle.

Les lettres ع , غ , ف , ك , ل , م , ن , و , ه , et ي , se prononcent exactement de la même manière en arabe et en ehkili. La lettre ع *ayn*, dont la prononciation est fort adoucie dans l'Yaman occidental, reparaît avec toute sa dureté dans le Hhdramaut et le pays de Mahrah. Le غ *ghayn* est, comme on sait, une *r* grassyée dans le goût marseillais. Les autres lettres correspondent respectivement à nos consonnes *f, k, l, m, n, w, h, y*. Le *w* représente ici notre *ou* consonne des mots *oui, ouate*. L'y consonne se trouve dans le mot *yeux*. L'h des Arabes doit être un peu plus fortement aspiré que l'h des mots français *haine, héros*, ne l'est à Paris; mais c'est la même articulation à l'intensité près. Le و et le ي ont encore une autre valeur dont nous parlerons en traitant des voyelles.

Le و , lettre servile, a le même son que *u* dans les mots français *pluie, huit, huitre*, et est toujours affectée de la voyelle *i* ( — ). C'est un *u* consonne; mais ce n'est pas le *v*, cette dernière articulation restant complètement étrangère et à l'arabe et à l'ehkili. Exemple : *تلوتغ téluitegh*, tu tueras (en s'adressant à une femme).

## DES VOYELLES.

Il y a en ehkili six voyelles pures, bien distinctes, que je représente ainsi : *a* (ـا), *è* (ـè), *é* (ـé), *i* (ـي), *o* (ـو) et *ou* (ـو). Elles peuvent être longues ou brèves. Pour indiquer leur prolongation, j'ajoute un *l* après les deux premières, un *س* après la troisième et la quatrième, et un *و* après les deux dernières, selon le génie des langues sémitiques. A chacune de ces voyelles correspondent des demi-voyelles ou voyelles très-brèves, que je ne peins pas dans l'écriture, attendu que l'on peut, sans inconvénient, les remplacer toutes par un *e* muet, tel que celui des mots français *demi*, *cheval*.

Quant aux voyelles nasales, elles jouent dans cette langue un rôle très-important, attendu qu'elles y remplacent à chaque instant la lettre *م* servile ou radicale, comme dans *رامل* *raml*, qui est pour *رامل* *raml*, sable; *شِينع* *schin'*, qui est pour *شِينع* *schémi'*, il a entendu; *أونتغ* *ountogh*, pour *أونتغ* *émouïtogh* l'homme tué; (*القَتِيل* arabe) de la racine *تَغ* *téggh*, il a tué. Dans le mot *موتغ*, participe passif de cette racine, le *J* radical a disparu à l'arrivée d'un *mîm* servile, et a été remplacé par un *wâw*, et le *mîm* servile disparaît lui-même à l'arrivée du *hamzah* qui représente l'article, en sorte que la voyelle nasale qui succède à tout cela tient lieu de

deux lettres fort importantes, et qu'un Ehhkili doit nécessairement rétablir dans sa pensée pour comprendre la valeur du mot.

Je suis porté à croire qu'il y a autant de voyelles nasales que de voyelles pures; cependant je n'ai point encore entendu celle de l'a, qui est celle du mot français *chanter*. Fidèle au système que j'ai adopté, de peindre les sons à l'exclusion de l'étymologie, je représente toute voyelle nasale par la voyelle pure qui lui est analogue, suivie de la lettre de prolongation homogène à cette voyelle, le tout suivi d'un *noûn* ن qui ne s'articule point séparément, et ne sert qu'à donner un son nasal à la voyelle précédente; et pour indiquer que le *noûn* n'a pas ici d'autre fonction, je réunis par un trait horizontal, placé au-dessus ou au-dessous du mot, la lettre affectée de la voyelle pure, la lettre de prolongation de cette voyelle, et le *noûn* ن. Dans les transcriptions je réunis par un trait les deux ou trois lettres qui représentent en français la voyelle nasale. Il est nécessaire d'entrer dans quelques explications sur le son de ces voyelles, attendu que trois d'entre elles sont étrangères à la langue française telle qu'on la parle aujourd'hui.

La voyelle nasale de è (ـَ) est èn (ـَان); c'est le son de *en* dans *moyen*. Cette nasale doit toujours être prononcée *ain* et jamais *an*. Exemples : اِحْلُوَانَشِ *ehhlouwènsch*, ses songes; ظَلَانِي *tthèlènn*, opprimez (en parlant à plus de deux femmes). Ce dernier

mot est terminé par deux *noân*, dont le premier appartient à la voyelle nasale, et le second est l'afformative de la deuxième personne féminine du pluriel; ce dernier doit s'articuler distinctement après la voyelle nasale. Prononcez donc *tthè-lain-n*, *éhh-lou-wain-che*, la nasale ayant précisément le même son que dans les mots français *guinche*, *grince*.

La nasale de l'*é* fermé (—) est ÉN (—). Cette nasale manque dans la langue française telle qu'on la parle aujourd'hui, mais se trouve encore dans le bas-normand. Les mots *sainte*, *crainte*, prononcés par une vieille femme des villages situés au nord du Calvados, peuvent donner une idée fort juste de la voyelle dont je veux parler; on la retrouve encore dans cette phrase : *I r'viéendra s'i plaît à Gueu* (il reviendra s'il plaît à Dieu). En voici un exemple : *ظَلَيْنتُو* *tthèlénto*, elles ont opprimé (à deux).

La voyelle nasale de l'*i* (—) manque également à la langue française telle qu'on la parle aujourd'hui, mais se retrouve dans plusieurs dialectes provinciaux, entre autres dans le bas-normand, et dans d'autres langues européennes, comme l'anglais et le portugais. Exemples : *Infirme* du bas-normand; prononcez *i-firme*, en vous touchant le nez, et cherchant à faire sortir l'air par ce nez bouché; le mot anglais *think*, fort différent de *thick*, quoique l'*n* de *think* ne sonne pas séparément et ne serve qu'à modifier la voyelle; il en est de même

de *king*, dont l'*n* ne se fait point entendre indépendamment de l'*i*, et ne sert qu'à lui donner un son nasal. La lettre *m* joue précisément le même rôle dans le mot portugais *jardim*; prononcez *jardi*, en vous bouchant le nez, et en cherchant à faire explosion sur la dernière syllabe. Il représente cette nasale par la combinaison (  $\overline{\text{ين}}$  ) *in*. Exemples :  $\overline{\text{شينع}}$  *schin'*, il a entendu, ou il a été entendu;  $\overline{\text{ظليين}}$  *tthilinn*, nous avons été opprimés. Dans ce dernier exemple, il faut articuler une *n* après la voyelle nasale *in*; car  $\overline{\text{ظليين}}$  est pour  $\overline{\text{ظليين}}$  *tthilimén*, première personne du pluriel du prétérit passif de  $\overline{\text{ظلم}}$  *ttholoum*, il a opprimé.

La nasale de *o* (  $\overline{\text{ـ}}$  ), que je représente ainsi  $\overline{\text{ون}}$ , est identique avec la nasale française *on*. Exemple :  $\overline{\text{خونت}}$  *khont*, dehors;  $\overline{\text{ظليون}}$  *ttèhliyon* (au duel), où la voyelle nasale doit se prononcer exactement comme celle des mots français *honte*, *aimons*.

Enfin la nasale de *ou* (  $\overline{\text{ـ}}$  ) se représente ainsi :  $\overline{\text{ون}}$ . Elle manque en français, mais peut s'obtenir par un procédé analogue à celui que j'ai indiqué par la nasale de *i* : c'est la voyelle *ou* nasillée. Exemple :  $\overline{\text{حونش}}$  *hhounsch*, son rêve (mot dans lequel deux radicales ont disparu, le *ل* et le *م*);  $\overline{\text{عونر}}$  *ounr*, il a dit, où le hamzah de l'hébreu  $\overline{\text{عمر}}$  ( *أمر* ) est remplacé par un *ع*.

*Remarque.* Lorsque le م ou le ن se trouvent quiescents à la fin d'un mot et précédés d'une voyelle pure, on donne souvent un son nasal à la voyelle qui précède; mais alors cette nasale est brève (tandis que toutes celles que j'ai énumérées sont longues), et le م et le ن ne cessent pas d'être articulés. Exemple : نِصَانِ *néss-én*, petit. Mais je crois qu'il n'y a point d'inconvénient à prononcer la voyelle de la dernière syllabe comme celle des mots *peine* ou *penne*.

Il est à peine nécessaire d'ajouter que les nasales de la langue ehhkili n'ont rien de commun avec les نُونِ nunnations de l'arabe littéral.

#### DE L'ACCENT OU EMPHASE.

L'accent est l'intensité d'explosion de l'air, qui fait ressortir une ou plusieurs syllabes d'un mot entre toutes les autres. L'accent est essentiellement différent de la quantité; ainsi le mot anglais *capital* ne se compose que de brèves; mais il y en a une accentuée ou emphatique, et c'est la première; l'on prononce *cap'ital*. Il en est de même du mot *philosophy*; toutes les syllabes de ce mot sont brèves; mais la seconde se distingue des autres par l'accent, et l'on prononce *philos'ophy*, en élevant la voix sur *los'*.

Cette emphase, qui n'est pas très-sensible dans les mots arabes (où il n'y a guère plus d'accent que

dans les mots français , du moins pour une oreille française ), est au contraire extrêmement marquée dans le hhimyarique ; et l'on conçoit , en entendant parler cette langue , que les Juifs aient pu faire une science de la notation des accents. Ne pouvant en ce moment faire face à tout , je négligerai de les indiquer , quoique cette négligence ne soit pas sans inconvénients.

---

Après cet exposé , je crois pouvoir maintenir ce que j'ai avancé dans ma lettre à M. Mohl nommément , qu'il n'y a pas au monde une langue plus riche en sons divers , que la langue ehkili ou hhimyarique. Depuis trois ou quatre mille ans qu'elle se parle dans l'Arabie méridionale , le nombre de ses articulations a dû diminuer plutôt qu'augmenter , si nous en jugeons par comparaison avec l'arabe. Ainsi , des vingt-huit articulations que l'on distinguait dans l'arabe du Hhidjâz , au temps de Mahomet , il y en a deux (au moins) qui sont devenues inutiles aux habitants du Caire , le **ث** et le **س**. Or cet alphabet arabe , qui se trouve aujourd'hui trop riche de deux lettres pour les Caiotes , est trop pauvre de huit pour les *Moutaàrribes* de Mirbât et Zhafâr. Qu'était-ce donc que l'alphabet des Hhimyarides ou Sabéens au temps de Salomon , et quel était leur alphabet écrit ou peint ? S'il eût été aussi pauvre de formes , aussi mal imaginé (tranchons le mot ) que celui des Arabes ou celui des Hé-

breux, s'ils se fussent bornés à représenter les mots par une mauvaise sténographie, comme la plupart des races sémitiques, la lecture de leurs livres eût présenté les plus grandes difficultés, et l'intelligence des choses écrites n'eût été le partage que d'un bien petit nombre de savants. Que les choses en soient venues à ce point, au commencement de l'islamisme, par la coopération de toute autre cause, telle que l'invasion éthiopienne, une langue antique tombée en désuétude ou considérablement modifiée par la triture des siècles, une langue écrite différente de la langue parlée, etc. c'est ce que je suis très-disposé à admettre; sans cela, comment expliquer les immenses lacunes de l'histoire des Sabéens? Mais que ces mêmes Sabéens, à l'époque de leur splendeur, lorsqu'ils avaient l'entrepôt du commerce du monde, le monopole des transactions civilisatrices entre l'orient et l'occident, fussent privés d'un avantage dont jouissaient et l'extrême orient et l'extrême occident, l'art de peindre clairement la parole, voilà ce que le bon sens repousse, et ni la *conjecture*, ni la *certitude* d'un savant ne peuvent prévaloir contre le bon sens.

Mais j'ai tout lieu de croire que le système d'écriture nommé *mousnad*, n'avait rien de commun avec celui que les Arabes du Hhidjâz adoptèrent sous le nom de *djazzm* un peu avant l'islamisme, et cela nonobstant un passage du Ckâmoûs, qui donnerait lieu de penser que le *djazzm* était immédiatement dérivé du *mousnad*. Voici ce passage :

وَالْجَزْمُ فِي الْخَطِّ تَسْوِيَةُ الْحُرُوفِ وَالْقَلَمُ لَا حَرْفَ لَهُ وَهَذَا  
 الْخَطُّ الْمَوْلَفُ مِنْ حُرُوفِ الْمُعْجَمِ لِأَنَّهُ جَزِمَ أَي قُطِعَ عَنْ  
 خَطِّ حَيْرٍ

Pour bien comprendre, il serait nécessaire de savoir comment les Hhimyarides taillaient leurs plumes (je veux dire leurs roseaux), et quelle différence il y avait entre leur taille et celle des premiers musulmans. Ce qu'il y a de certain, c'est que le djazm était encore le système d'écriture suivi par l'auteur du Ssahhâhh au iv<sup>e</sup> siècle de l'hégire, puisqu'il dit expressément :

وَالْعَرَبُ تَسْمِي خَطَّنَا هَذَا جَزْمًا وَقَلَمُ جَزْمِ أَي  
 لَا حَرْفَ لَهُ

Il est également certain que c'est dans ce système qu'ont été écrites les premières feuilles de l'Alcoran, et que l'introduction de cette écriture à la Mecque ne datait pas de loin au commencement de l'islamisme. Quant au système que l'auteur du Ckâmoûs oppose au djazm, et qu'il nomme *خط حير* (écriture hhimyarique), ce ne peut être que le *mousnad*. Or il dit positivement que le *djazm* a été coupé (supposons *abrége sténographié*) de cette écriture hhimyarique. Ceci est inadmissible, car nous savons,

1<sup>o</sup> Que les Hhimyarides procédaient ainsi que

nous, ainsi que les Hindous et des Éthiopiens, de gauche à droite.

والمسندُ خطٌ لِحَمِيرٍ مُخَالَفٌ لِحَطْنَانَا هَذَا

C'est encore Djawhariyy qui parle (art. *سند*), et le sens du mot *مخالف* n'est pas douteux. Je lis dans le Mouz'hir :

وَقَدْ ذَكَرْنَا أَنَّ لُغَةَ يُونَانَ عَرَابِيَّةٌ مِنْ حُرُوفِ الْخَلْقِ وَمُخَالَفَةٌ  
لِسَائِرِ لُغَاتِ الْبَلَدِ

« On dit que la langue grecque est privée de lettres gutturales et contraire à toutes les langues humaines. »

*Contraire à toutes les langues humaines*, c'est-à-dire contraire à l'arabe, à l'hébreu, au syriaque, et au chaldéen, qui s'écrivent de droite à gauche, tandis que le grec s'écrit de gauche à droite. Or il n'est pas probable que l'écriture arabe sortît immédiatement d'une écriture qui procédait en sens inverse.

2° Lorsque vous aurez jeté les yeux sur les conjugaisons himyariques, vous serez frappé du rôle important qu'y jouent les voyelles, et vous jugerez avec moi qu'elles devaient être représentées dans l'écriture pour que l'écriture fût intelligible.

3° Il est très-probable que dans le *mousnad* il n'y avait ni lettres finales ni séparation entre les mots, et que tout se tenait comme dans le sanskrit. De

ce point de vue le passage du Ckâmoûs pourrait s'expliquer d'une manière raisonnable : *mousnad* signifierait l'écriture cohérente, compacte (dont tous les mots s'appuient l'un sur l'autre), et *djazzm* l'écriture coupée, intersectée.

4° Enfin les traditions authentiques que Ssouyouÿtiyy nous a transmises sur l'introduction du *djazzm* ne permettent pas de supposer qu'il fût immédiatement dérivé du *mousnad*. Voici deux de ces traditions :

« Ibn-Dourayd rapporte, d'après une série d'autorités, qui remonte à Ibn-Alkaibiyy, ces paroles  
 « d'un docteur nommé *Ouwânah* : « Les premiers qui  
 « aient écrit dans notre système actuel que nous  
 « nommons *djazzm*, sont Mourâmir, fils de Marwah,  
 « et Aslam, fils de Djadarah (ou *Schadharah*, sui-  
 « vant une autre version), tous deux de la tribu  
 « de Tayy. Ils l'enseignèrent aux citoyens d'Anbâr  
 « (ville de la Chaldée). [Ce fut d'eux que] l'apprit  
 « ensuite Bischr, fils d'Abd-Almalik et frère d'Ou-  
 « kaydir, fils d'Abd-Almalik, roi (ou gouverneur)  
 « de Doumat-Aldjandal, de la tribu de Kindah. Ce  
 « Bischr, étant venu à la Mecque, épousa Ssahbâ,  
 « fille de Hhrab, fils d'Oumayyah, et sœur de Sou-  
 « fyân, et enseigna le *djazzm* à plusieurs Mecquois;  
 « d'où il arriva que le nombre des écrivains se mul-  
 « tiplia à la Mecque dans la tribu de Ckouraysch.  
 « C'est à ce sujet qu'un poète de Doumat-Aldjandal,  
 « et de la tribu de Kindah, a dit dans ses vers, rap-

« pelant aux Mecquois le bienfait qu'ils avaient reçu  
« d'un homme de cette race :

Ne méconnaissez pas le service que vous a rendu Bischr ;  
car il fut pour vous un homme de bon conseil, un homme  
doué d'une intelligence lumineuse ;

Ce fut lui qui vous apporta l'écriture nommée *djazzm*, à  
l'aide de laquelle vous avez pu retenir et conserver ce qui  
était éparpillé confusément, entassé ;

Constater ce qui était perdu dans            vague, rattrapper  
ce qui vous échappait, et vous en assurer la possession.

Depuis lors, vous avez fait aller et venir les *ckalam* (ro-  
seaux), et vous avez eu des écrits dignes d'être opposés à  
ceux de Chosroès et de César (c'est-à-dire des Persans et des  
Grecs) ;

Et vous avez pu vous passer du mousnad de Hhimyar,  
et de ce que les *ckalam* hhimyariques avaient aligné sur des  
feuilles (de papier ou de toute autre substance).

Voici le texte :

وقال ابن دُرَيْدٍ في أماليه انبأنا السكني بن سعيد عن  
محمد بن عباد عن ابن الكلبي عن عوانة قال اول من  
كتب بخطنا هذا وهو الجزم مرامر بن مَرْوَةَ واسم بن  
جدرة الطائيان ثم علموه اهل الانبار فتعلمه بشر بن  
عبد الملك اخو أكيدر بن عبد الملك الكندي صاحب  
دومة الجندل وخرج الى مكة فتزوج الصهباء بنت حرب  
ابن أمية اخت ابي سفيان فعلم جماعة من اهل مكة  
فلذلك كثر من يكتب بمكة من قريش فقال رجل من  
اهل دومة الجندل من كندة ممن على قريش بذلك

لَا تَجِدُوا نِعْمًا بِشَرِّكُمْ  
 فَقَدْ كَانَ مَيْمُونُ النَّقِيبَةِ أَرْهَافًا  
 أَتَاكُمْ بِحِطِّ الْجُرْمِ حَتَّى حَفِظْتُمْ  
 مِنَ الْمَالِ مَا قَدْ كَانَ شَتَّى مَبْعُوثًا  
 وَأَتَقْتُمْ مَا كَانَ بِالْمَالِ مُهْمَلًا  
 وَطَامَنْتُمْ مَا كَانَ مِنْهُ مُنْفَرًا  
 فَأَجْرِيْتُمْ الْأَقْلَامَ عَوْدًا وَبَدَاةً  
 وَضَاهَيْتُمْ كِتَابَ كِسْرَى وَقِيَصْرًا  
 وَأَغْنَيْتُمْ عَنِ مُسْنَدِ الْحَيِّ حَيْرًا  
 وَمَا زَبَرْتُمْ فِي الْعُحْفِ أَقْلَامَ حَيْرًا

Cette tradition, la plus authentique et la plus circonstanciée de toutes celles que j'ai trouvées dans le Mouz'hir, est en partie confirmée par Djawhariyy, qui dit expressément, d'après Scharckiyy, fils de Ckoutâmiyy : « Les inventeurs ou introducteurs de cette notre écriture furent des hommes de Tayy, entre autres Mourâmir, fils de Mourrah (au lieu de Marwah). Un poëte a dit :

« J'ai appris Abou-Djâd et la famille de Mourâmir, et j'ai noirci ( d'encre ) mon *sirbâl* ( ma chemise ), et je ne suis pas écrivain ; »

C'est-à-dire : « J'ai pris des leçons d'écriture, et n'en suis pas plus avancé. » Abou-Djâd et la famille

de Mourâmir sont les mots insignifiants forgés des lettres de l'alphabet arabe rangées dans l'ordre antique, qui est celui des lettres de l'alphabet hébreu. Ces lettres sont au nombre de huit, et les Arabes ignorants les avaient personnifiées. Les uns les prenaient pour les huit rois, et les autres y voyaient les huit enfants de Mourâmir. Cependant un docteur moins ignorant que les autres avait reconnu l'origine chaldaïque de cet alphabet :

قال ابو سعيد ولا يبعد فيها الحجة لأن هذه الحروف  
عليها يقع تعلم الخط بالسرياني

« Selon Abou-Saïd, il n'y a point d'in vraisemblance à dire que ces mots sont étrangers à la langue arabe; car les lettres dont ils se composent (rangées dans le même ordre) sont précisément celles qu'on apprend pour écrire le souryâniyy, c'est-à-dire le syriaque ou le chaldéen. »

Voici la seconde tradition, qui remonte de Khatib à Ibn-Abbâs par une série continue d'autorités connues. Au rapport de Khatib, Ziyâd, fils d'Anam et père d'Abdarrahmân, dit un jour à Ibn-Abbâs :

« Hommes de Ckouraysch, de qui tenez-vous cette écriture arabe dont vous étiez en possession avant la mission prophétique de Mahômet (*ssalla 'llâhou àlayhi wassallam*), dans laquelle certaines lettres se lient les unes aux autres, et d'autres ne se lient point, comme l'alif suivi du lâm? »

Ibn-Abbas répondit : « Nous la tenons de Hharb, « fils d'Oumayyah. » — « Et de qui la tenait Hharb ? » — « D'Abdallah, fils de Djoudân. » — « Et de qui la « tenait Ibn-Djoudân ? » — « Des citoyens d'Anbâr. » — « De qui la tenaient les Anbârites ? » — « Des « hommes de Hirah. » — « Et ceux-ci ? » — « D'un « émigré de la tribu yamanite de Kindah. » — « Et « cet émigré ? » — « De Khafaldjân, fils de Wahm, « qui écrivit la révélation du prophète Hoûd. »

Il résulte de cette tradition, et de plusieurs autres que je pourrais accumuler ici, que l'écriture arabe proprement dite, c'est-à-dire le djazm, ne vint pas immédiatement du Yaman à la Mecque dans le siècle qui précéda l'islamisme : au contraire nous y voyons clairement que ce fut du nord ou du nord-est, de Doumat-Aldjandal ou d'Anbâr, que l'écriture arabe fut importée dans l'intérieur de l'Arabie, et l'ordre antique des lettres de son alphabet montre assez son origine chaldaïque. Mais il est bien remarquable que ces mêmes traditions s'accordent généralement à placer dans le pays de Hhimyar, qui est celui du prophète Hoûd, les premiers essais et les premiers résultats de l'écriture. Selon ces traditions, ce seraient des hommes d'origine yamanique, de la tribu de Kindah ou de la tribu de Tayy, qui auraient enseigné les Chaldéens; et cette conclusion n'a rien d'étonnant pour quiconque a lu la Bible, puisque nous voyons qu'au temps de Salomon le pays de Hhimyar ou de Saba était déjà arrivé à un haut degré de richesse et de

culture. Ce qui serait vraiment étonnant, ce serait l'absence de l'écriture dans ce pays-là à cette époque. Que le mousnad fût tombé en désuétude au temps de Mahomet, que le djazm fût alors de fraîche date, tout cela est très-possible et très-probable; mais il est également très-probable qu'il y a eu en Arabie un système d'écriture *fort antérieur* au djazm. Sans donner aux traditions arabes plus de valeur qu'elles n'en ont réellement, examinons le sens de celle-ci, qui m'est encore fournie par le Mouz'hir :

« Ibn-Abbâs a dit au rapport de Fâris : Le premier qui ait écrit l'Arabe est Ismaël (sur qui soit la paix); il l'écrivit selon son langage et sa prononciation. » Et un autre docteur arabe ajoute : « Cette écriture était liée tout d'une venue, et ce furent les enfants d'Ismaël qui la divisèrent. » Le docteur explique ainsi sa pensée, c'est-à-dire qu'Ismaël ne séparait point les mots les uns des autres; et que toutes les lettres se tenaient de cette manière :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

« Hamaysa et Ckaydhar, fils d'Ismaël, séparèrent les mots. » (Selon le Ckâmoûs, Hamaysa est le nom d'un fils de Hhimyar, fils de Saba.)

Que veut dire cette tradition, sinon que l'écriture mousnad, la plus ancienne écriture arabe dont les Arabes maadiques ou ismaélites nous aient

transmis le nom, *procédait comme le sanscrit?* Et cette interprétation n'est-elle pas confirmée par cet autre passage du Mouz'hir :

فتى وُضِعَ لِحَطِّ الْعَرَبِيِّ وَسَطْرِ الْمَسْنَدِ الْجَمِيرِيِّ

« A quelle époque l'écriture arabe (le djazm) fût-elle *posée*, inventée? A quelle époque le mousnad «hhimyarique fût-il *aligné*? »

N'est-il pas extrêmement probable que tous les mots écrits dans ce dernier système s'appuyaient sur une ligne horizontale *visible*? et n'est-ce pas là le véritable sens du mot arabe *mousnad*?

Quelques traditions font remonter l'usage de l'écriture à Édris ou Énoch, d'autres à Adam, et l'Arabie étant le pays des plus anciens prophètes *post-diluviens*, Hoûd, Ssâlih, Schouayb, aucun docteur arabe n'aurait pu admettre que la patrie de ces prophètes eût été privée d'une écriture alors que toutes les nations environnantes avaient la leur. La question qu'ils ont agitée est celle de l'introduction du djazm ou système chaldéen, qui devait être à très-peu de chose près le même que le système actuel. Toutefois je suis porté à croire qu'immédiatement avant l'introduction du djazm à la Mecque il y avait eu en Arabie une sorte d'inter règne, et que le djazm ne fut si bien accueilli que parce que le mousnad était tombé en désuétude jusque dans la contrée dont il était originaire. Lorsque Ibn-Khillicân affirme qu'au commencement de l'isla-

même il n'y avait personne dans le Yaman qui sût lire et écrire, cela veut dire que l'intelligence du mousnad<sup>1</sup> était perdue, et que ce système d'écriture n'y avait point encore été remplacé par un autre. Aussi, à cette époque de transition, les Bédouins se trouvèrent-ils à la tête de la civilisation arabe, ce que l'on n'avait jamais vu auparavant. Faut-il s'étonner qu'ils ne nous aient pas transmis des archives devenues indéchiffrables pour les Sabéens eux-mêmes ?

Je regrette beaucoup que les voyageurs anglais qui, dans ces derniers temps, ont visité le Hhadramaut et le pays de Mahrah n'aient pas publié le résultat de leurs explorations. Je ne doute point qu'ils n'aient rencontré des monuments du plus haut intérêt. Les hypogées de **بِظَه** Bizhah, l'une des plus anciennes villes de la vallée de **دَوَعْن** Daw'an (Doân), à quatre ou cinq journées au nord de Moukallah, doivent offrir des inscriptions en caractère mousnad. Les gens du pays rapportent ces hypogées au temps de Schaddâd, fils de Ad<sup>1</sup>.

Je reviens à la langue vivante. Je ne sais si dans l'état actuel de la philologie, la multitude des articulations diverses est considérée comme un caractère d'ancienneté. Ce que je sais, c'est que l'al-

<sup>1</sup> Dans une carte d'Arabie publiée à Gotha en 1835, la vallée de Doan, où se trouvent bien réellement les villes de Rašchîd, Ckourayn, Ckaydouñ et beaucoup d'autres, est placée entre 49 et 50° de long. E. et entre 18 et 19° de lat. N. C'est une erreur inconcevable; cette vallée est à l'Ouest et non pas à l'Est du Hhadramaut.

phabets arméniens est un des plus riches que l'on connaisse, et que les Arméniens sont intimement convaincus que leur langue se parlait dans l'arche de Noé. Les Arabes ont la même idée relativement à deux autres langues, le souryani ou chaldéen, et l'arabe primitif, qui n'est autre que le *hhimyarique*; or le nombre des articulations de ce dernier idiome, considéré dans son état actuel, l'emporte de beaucoup sur celui des articulations arméniennes. Mais, indépendamment des opinions traditionnelles relatives à l'antiquité de la langue appelée aujourd'hui *mahri* ou *ehhkili* (voyez ma quatrième Lettre à M. Mohl), et sans parler de sa richesse en consonnes et voyelles, je trouve dans sa grammaire un caractère de haute antiquité auquel il est, ce me semble, impossible de se méprendre : l'existence d'un duel pour toutes les personnes des verbes, outre celle du duel dans les noms. C'est surtout par là que l'*ehhkili* l'emporte sur l'éthiopien, langue qui devait être déjà très-corrompue par la superposition des races diverses sur un même sol, lorsqu'un système d'écriture vint la fixer; car je ne doute pas qu'à une époque bien antérieure la même langue n'ait été parlée et écrite; et par les Couschites d'Éthiopie et par ceux du Yaman.

DU VERBE EN HHIMYARIQUE.

Ainsi que je vous le disais tout à l'heure, je n'ai pas encore eu la satisfaction de trouver deux verbes

qui se conjuguent avec les mêmes voyelles, en sorte que l'on puisse passer de l'un à l'autre par le simple changement des radicales. Je vais vous donner d'abord les deux paradigmes qui me paraissent les plus exempts d'irrégularités, d'après toutes les comparaisons que j'ai faites.

## CONJUGAISON

du verbe actif **زَجَدَ** *zégued*, prendre.

## PRÉTÉRIT.

	Singulier.	Duel.	Pluriel.
1 <sup>re</sup> pers.	زَجِدُكَ <i>zéguidék.</i>	زَجِدُشِي <i>zéguidétri.</i>	زَجِدُنَ <i>zéguidén.</i>
2 <sup>o</sup> . Masc.	زَجِدُكَ <i>zéguidék.</i>	زَجِدُشِي <i>zéguidétsi.</i>	زَجِدُكُمْ <i>zéguidkour.</i>
2 <sup>o</sup> . Fém.	زَجِدِيكِ <i>zéguidéchi.</i>	زَجِدُشِي <i>zéguidétsi.</i>	زَجِدُكُنَّ <i>zéguidkèn.</i>
3 <sup>o</sup> . Masc.	زَجِدَ <i>zégued.</i>	زَجِدُو <i>zéguedó.</i>	زَجِدَ <i>zégued.</i>
3 <sup>o</sup> . Fém.	زَجِدَتْ <i>zéguedot.</i>	زَجِدَتُو <i>zéguidéto.</i>	زَجِدَ <i>zégued.</i>

## AORISTE.

1 <sup>re</sup> pers.	أَزَجِدُ <i>ézéguiod.</i>	أَزَجِدُو <i>ézguédó.</i>	نَزَجِدُ <i>nézéguiod.</i>
2 <sup>o</sup> . Masc.	تَزَجِدُ <i>tézéguiod.</i>	تَزَجِدُو <i>téznédo.</i>	تَزَجِدُ <i>tézégued.</i>
2 <sup>o</sup> . Fém.	تَزَجِدِي <i>téziguíd.</i>	تَزَجِدُو <i>tezguédó.</i>	تَزَجِدُنَ <i>tézguíodoun.</i>
3 <sup>o</sup> . Masc.	يَزَجِدُ <i>yizéguiod.</i>	يَزَجِدُو <i>yizguédo.</i>	يَزَجِدُ <i>yizégued.</i>
3 <sup>o</sup> . Fém.	تَزَجِدُ <i>tézéguiod.</i>	تَزَجِدُو <i>tezguédó.</i>	تَزَجِدُنَ <i>tézguíodoun.</i>

IMPÉRATIF.

	Singulier.	Duel.	Pluriel.
1°. Masc.	زجد zquiod.	زجدو zquédó.	زجد zquéd.
2°. Fém.	زجد zquid.	زجدو zquédó.	زجدن zquiodoun.

CONJUGAISON

du verbe passif زجد ziquid, être pris.

PRÉTÉRIT.

	Singulier.	Duel.	Pluriel.
1° com <sup>me</sup>	زجدك ziquidk.	زجدشي ziquidtsi.	زجدن ziquidén.
2°. Masc.	زجدك ziquidk.	زجدشي ziquidtsi.	زجدكم ziquidkoum.
2°. Fém.	زجدس ziquidch.	زجدشي ziquidtsi.	زجدكن ziquidkén.
3°. Masc.	زجد zéquid.	زجدو ziquidó.	زجد ziquid.
3°. Fém.	زجدت zéquidot.	زجدتو ziquidétó.	زجد zéquid.

AORISTE.

1° com <sup>me</sup>	ازجد ézéquiod.	نيزجد nézéquiod.
2°. Masc.	ازجد ézéquiod.	ازجد ézéquéd.
2°. Fém.	ازجد ézéquid.	ازجدن ézéquiodoun.
3°. Masc.	ازجد ézéquiod.	ازجد ézéquéd.
3°. Fém.	ازجد ézéquiod.	ازجدن ézéquiodoun.

ازجدتو ézquédó,  
pour toutes les personnes.

Il est digne de remarque que, dans la conjugaison du verbe passif, les préformatives de l'aoriste disparaissent de toutes les personnes autres que la première. Le prétérit passif me paraît être le même pour tous les verbes qui admettent un passif; mais les voyelles de l'aoriste varient d'un verbe à l'autre. Ces variations sont probablement assujetties à une loi que je n'ai pas encore saisie. Ainsi لَتَعَ ou لَتَعَ لَتَغْ, ou *létègh*, tuer, fait au prétérit passif لَتَعَ لَتَغْ *litigh*, il a été tué; et à l'aoriste passif اَلتَعَ *élétagh*, je serai tué; au duel اَلتَعُو *éltoghó*; à la seconde et à la troisième personne au féminin du pluriel اَلتَعْنَ *élétaghèn*.

Les terminaisons en *ó* et en *tó* ne rappellent-elles pas les duels grecs?

## CONJUGAISON

du verbe actif خَسَفَ *khéçof*. percer.

## PRÉTÉRIT.

	Singulier.	Duel.	Pluriel.
1 <sup>re</sup> com <sup>me</sup>	خَسَفَكَ <i>khéçofk.</i>	خَسَفْتَا <i>khéçofst.</i>	خَسَفْنَا <i>khéçofoun.</i>
2 <sup>e</sup> . Masc.	خَسَفَكَ <i>khéçofk.</i>	خَسَفْتَا <i>khéçofst.</i>	خَسَفْتُمْ <i>khéçofkoum.</i>
2 <sup>e</sup> . Fém.	خَسَفْتِ <i>khéçofch.</i>	خَسَفْتِي <i>khéçofsti.</i>	خَسَفْتُنَّ <i>khéçofkèn.</i>
3 <sup>e</sup> . Masc.	خَسَفَ <i>khéçof.</i>	خَسَفُوا <i>khéçofó.</i>	خَسَفَ <i>khéçof.</i>
3 <sup>e</sup> . Fém.	خَسَفَتْ <i>khéçofot.</i>	خَسَفْتُو <i>khéçofotó.</i>	خَسَفَ <i>khéçof.</i>

AORISTE.

	Singulier.	Duel.	Pluriel.
1 <sup>re</sup> com <sup>me</sup>	أَخْبَفَ <i>ekhésf.</i>	أَخْبَفُوا <i>ekhsefo.</i>	أَخْبَفُوا <i>nekhosf.</i>
2 <sup>o</sup> . Masc.	تَخْبَفَ <i>tekhésf.</i>	تَخْبَفُوا <i>tekhsefo.</i>	تَخْبَفُوا <i>tekhosf.</i>
2 <sup>o</sup> . Fém.	تَخْبَفِي <i>tekhuisf.</i>	تَخْبَفُوا <i>tekhsefo.</i>	تَخْبَفْنَ <i>tekhosfoun.</i>
3 <sup>o</sup> . Masc.	يَخْبَفَ <i>yikhésf.</i>	يَخْبَفُوا <i>yikhsefo.</i>	يَخْبَفُوا <i>yikhosf.</i>
3 <sup>o</sup> . Fém.	تَخْبَفِي <i>tekhsef.</i>	تَخْبَفُوا <i>tekhsefo.</i>	تَخْبَفْنَ <i>tekhosfoun.</i>

IMPÉRATIF.

2 <sup>o</sup> . Masc.	خَبَفْ ou أَخْبَفْ <i>khsef.</i>	خَبَفُوا <i>khsefo.</i>	خَبَفْ <i>khçof.</i>
2 <sup>o</sup> . Fém.	خَبَفِي <i>khsif.</i>	خَبَفُوا <i>khsefo.</i>	خَبَفْنَ <i>khséfèn.</i>

On voit, par la comparaison de ce paradigme avec le premier, combien le jeu des voyelles est complexe dans l'ehhkili. Je pourrais multiplier beaucoup ces paradigmes sans mettre la loi en évidence. Mais ce qui précède suffit, ce me semble, pour faire voir qu'à moins que le hhimyarique n'ait subi une très-notable altération, le système sténographique (dont on peut à la rigueur se contenter pour l'arabe) n'eût rempli qu'imparfaitement le but de l'écriture pour les peuples de l'Arabie méridionale. Au reste, j'ai lieu de croire que bien avant le

siècle de Mahomet, la langue arabe proprement dite (la langue du Coran), avait fait de grands progrès dans l'Yaman, et que la tribu qui conservait l'usage de la langue antique était déjà considérablement réduite; voilà comment je conçois que le *mousnad* fût tombé en désuétude dès le temps de Mahomet. Une question bien intéressante serait celle de savoir, 1° si le *mousnad* était applicable à la langue arabe; 2° si l'application en a été faite dans les temps anciens. Le dernier des vers que j'ai cités me porterait à résoudre cette question affirmativement :

وَاعْنَيْتُمْ عَنْ مَسْنَدِ الْحَيِّ جَيْرِ  
وَمَا زَبَرْتُمْ فِي الْعَهْفِ أَقْلَامَ جَيْرِ

mais ce qui suffit pour établir une présomption, ne suffit pas pour constituer une preuve<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Je lis dans le *Kaschf azzhounoun* de Hhâddj Khalifah :

وَفِي السِّيَرَةِ لِابْنِ هِشَامٍ أَنَّ أَوَّلَ مَنْ كَتَبَ أَسْمَاءَ الْخَطِّ  
الْعَرَبِيِّ جَيْرُ بْنُ سَبَا

« On lit dans le *Sirdt-arreçoûl* d'Ibn-Hischâm que l'invention de l'alphabet arabe appartient à Hhimyar fils de Saba. »

( La suite à un prochain cahier. )